

NNNN

COMEUR BRU

14.59 *

WASHINGTON/10

NEWYORK/5

BRUXELLES, LE 14.12.1977

RFF NO 6235T STY

NOTE BIO COM(77) 434 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE DU PORTE-PAROLE,
A M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I ET A M. OPITZ DG VIII

REUNION DE LA COMMISSION A STRASBOURG, 14 DECEMBRE 1977

1. URANIUM - CANADA :

LA COMMISSION A APPROUVE UNE COMMUNICATION AU CONSEIL CONCERNANT UN ECHANGE DE LETTRES ENTRE LA COMMISSION ET LE GOUVERNEMENT CANADIEN DONT LE SUJET EST UN AMENDEMENT A L'ACCORD EURATOM-CANADA DE 1959. DEPUIS LE 1ER JANVIER 1977, LE CANADA A DECRETE UN EMBARGO SUR LES LIVRAISONS D'URANIUM VERS DES PAYS TIERS QUI N'AVAIENT PAS SIGNE UN ACCORD DE SAUVEGARDE SATISFAISANT. L'ECHANGE DE LETTRES PREVU MAINTENANT CONCERNE UNE PROCEDURE DE CONSULTATION SATISFAISANTE. IL SERA SOUMIS AU CONSEIL DES AFFAIRES ETRANGERES DU 20 DECEMBRE. ON ESPERE DE CETTE FACON QUE L'EMBARGO CANADIEN VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE PUISSE ETRE LEVE A PARTIR DU 1ER JANVIER 1978.

2. CONFERENCES MARITIMES :

LA COMMISSION A ADOPTE UNE PROPOSITION AU CONSEIL CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES CONFERENCES MARITIMES DES NATIONS-UNIES. VOIR TOUS LES DETAILS DANS LA P - 121 QUI VOUS PARVIENDRA IMMEDIATEMENT.

AMITIES,
R. RUGGIERO

D

21377A COMEU B
COMEUR 890389

WOULD YOU PLEASE READ REF NO 119324 STY AND NO 62357
THANK

NNNN

432
441.2(102)
4421

119324

1	f3
TR.	JPL
I.S.	✓
FIN.	
AGR.	
ENE.	M6
R.D.	Lm
ADM.	
S.A.	Im

Global Communications

Global Communications

■***

NOTE BIOCOM(77) 434 SUITE 1 ET FIN AUX BUREAUX NATIONAUX
 ■CC. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I,
 COPIE DG VIII, M. OPITZ

 LA COMMISSION A POURSUIVI CE MATIN DE 10 H A 11H30, SES TRAVAUX
 EN CE QUI CONCERNE LE POINT "ACIER", EN RAISON DE LA BRIEVETE DES
 SEANCES DE COMMISSION AU PARLEMENT D'UNE PART, DE L'ABSENCE DE
 M. DAVIGNON A STRASBOURG MERCREDI DERNIER (IL ETAIT RETENU PAR
 DES CONSULTATIONS SUR L'ACIER), D'AUTRE PART.
 A L'ISSUE DE LA REUNION DE LA COMMISSION, M. DAVIGNON EST DESCENDU
 BRIEVEMENT EN SALLE DE PRESSE ET A FAIT LE POINT DE LA SITUATION
 DANS CES TERMES :

■

1. REUNION DE LA COMMISSION

■

APRES AVOIR 'FELICITE LES JOURNALISTES POUR LEUR CAPACITE DE
 DETECTER LES ORAGES ', (M. DAVIGNON FAISAIT ALLUSION A UNE CERTAINE
 DRAMATISATION DE LA PRESSE TANT AU SUJET DE LA REUNION D'AUJOURD'
 HUI DE LA COMMISSION, QU'EN CE QUI CONCERNE LE CONSEIL DE LUNDI)
 M. DAVIGNON A RAPPELE LES CONDITIONS DANS LESQUELLES S'ETAIT
 TENUE LA COMMISSION DE CE MATIN. IL A ENSUITE INDIQUE LES DEUX
 POINTS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UN ACCORD : RECONDUCTION DES PRIX
 MINIMA POUR 1978 ET APPROBATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL 'ACIER'
 POUR LE PREMIER TRIMESTRE 1978, APRES CONSULTATION DU COMITE
 CONSULTATIF CECA DU 9/12 A LUXEMBOURG.

SUR CE DERNIER POINT, M. DAVIGNON A PRECISE QUE LA COMMISSION
 AVAIT RELEVE DE 100.000 T., LES 30 MILLIONS DE TONNES INITIALEMENT
 PREVUES POUR LE PREMIER TRIMESTRE PROCHAIN ET QU'IL SERAIT PRO-
 CEDE A UNE EVALUATION PORTANT SUR LA SOLIDARITE ET L'EQUILIBRE
 DES CHARGES APRES UN AN DE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME, SOIT A LA
 FIN DU TRIMESTRE 1978.

2. CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES (POINT ACIER) 19/20 DEC.

■■■■■■■

 CE CONSEIL EST EXTREMEMENT IMPORTANT CAR IL VA INFLUENCER DE
 MANIERE DECISIVE LA DEUXIEME PHASE DE MISE EN OEUVRE DU PLAN
 ANTI-CRISE QUI SE ■■■SITUE DANS UNE ANNEE CRUCIALE, L'ANNEE PRO-
 CHAINE. AU SUJET DU 'VOLET EXTERIEUR' LA POSITION DE LA COMMIS-
 SION N'A PAS VARIE ET IL EST FONDAMENTAL QUE TOUS LES PAYS CONCER-
 NES S'EFFORCENT DE RESOUDRE LA CRISE ACTUELLE EN CONFORMITE AVEC
 LES ENGAGEMENTS AUXQUELS ILS ONT SOUSCRIT NOTAMMENT AU SEIN DE
 L'OCDE.

IL EST ESSENTIEL D'AUTRE PART, QUE LA RESTRUCTURATION ET LA DIVER-
 SIFICATION ENTREPRISES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE, ABOUTISSENT A LA
 REMISE SUR PIED DE CE SECTEUR QUI DOIT VIVRE PAR SES PROPRES MOYENS
 CE QUI SIGNIFIE QUE LES POLITIQUES D'AIDES NATIONALES NE DOIVENT
 CONSTITUER QU'UN ELEMENT INTERMEDIAIRE DE L'ADAPTATION A LA SITU-
 ATION ACTUELLE.

■■■■■/////

NNNN

306178

■ SUITE BIO (OM (77) 434 SUITE 1 ET FIN

■ EN REPOSE AUX QUESTIONS DES JOURNALISTES, M. ■■■■■■■■■■ DAVIGNON A INDIQUE NOTAMMENT :

■ L'AUGMENTATION DE 100.000 TONNES AUX ENTREPRISES ITALIENNES (ET NON PAS A L'ITALIE CAR AUX TERMES MEMES DU TRAITE DE PARIS, LA HAUTE AUTORITE A POUR PARTENAIRES LES ENTREPRISES ET NON PAS LES ETATS).

■ INTERROGE SUR LES DECLARATIONS DE M. FERRY 'AU FIGARO' DE CE ■ JOUR ■ : IL NE S'AGIT PAS DE JETER LA PIERRE A TELLE OU TELLE CATEGORIE DE PARTENAIRES, ET LA COMMISSION N'ACCEPTÉ PAS QU'ON LUI JETTE LA PIERRE, IL S'AGIT AU CONTRAIRE D'ASSUMER ENSEMBLE LES ENGAGEMENTS PRIS ET CELA VAUT POUR LA COMMISSION COMME POUR LES ETATS-MEMBRES, LES ENTREPRISES, LES SYNDICATS ET ■■■■■■■■ POUR LE VOLET EXTERNE, LES PAYS TIERS.

■ QUESTIONNE SUR LA VALEUR ■■■■■■■■ POUR LA COMMUNAUTE DU SYSTEME ENVISAGE AUX ETATS-UNIS, M. ■■■■■■■■■■ DAVIGNON A INDIQUE QU'IL N'ETAIT PAS APPLICABLE A LA COMMUNAUTE COMPTE TENU DE SA STRUCTURE ET DE SES COURANTS D'ECHANGES.

■ ENFIN, INTERROGE SUR L'INCIDENCE DES DIFFICULTES MONETAIRES ACTUELLES ET NOTAMMENT DE LA BAISSÉ DU DOLLAR IL S'EST BORNE A INDICER QU'IL S'AGISSAIT D'UNE ■■■■ DIFFICULTE SUPPLEMENTAIRE BIEN SUR, MAIS QUI N'AFECTAIT PAS L'ECONOMIE ■■■■■■■■ GENERALE DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION.

AMITIES
MANUEL SANTARELLI

■***
■■■■

CORRIGENDUM :
VEUILLEZ LIRE : EN REPOSE AUX QUESTIONS DES JOURNALISTES,
M. DAVIGNON A INDIQUE NOTAMMENT :
■ L'AUGMENTATION DE 100.000 TONNES VA AUX ENTREPRISES ITALIENNES...

■***
NNNN

NNNN

